

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

<p>INSÉRIONS :</p> <p>Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames . . . . . 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40</p> <p>ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An . . . . . 12 Francs</p> <p>Six Mois . . . . . 6 id.</p> <p>Trois Mois . . . . . 3 id.</p> <p>Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
---	--	--

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance. Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 17 Août 1880

## NOUVELLES LOCALES

S. A. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, accompagnée des Princes ses fils, a quitté Marchais, vendredi dernier, pour se rendre à Stuttgart et de là à son château de Lichtenstein.

Mercredi dernier, à 4 heures de l'après-midi, a eu lieu la distribution des prix au Collège de la Visitation. La grande salle de l'établissement, gracieusement décorée, était ornée d'écussons aux armes de S. S. Léon XIII, de nos Princes et de S. G. M<sup>gr</sup> l'Evêque. La cérémonie était présidée par M<sup>gr</sup> Viale, Vicaire Général; aux côtés du représentant de Notre premier Pasteur ont pris place les notabilités du Gouvernement, du Clergé, de la Magistrature.

Après le discours d'ouverture de la séance (*Pre-fazione*), composé et lu par l'élève Robert Gherardi, plusieurs de ses camarades ont récité des poésies italiennes, puis on a procédé à l'appel des lauréats. Des intermèdes musicaux faisaient valoir le mérite des jeunes artistes et celui de leur professeur, M. Bellini.

Le *Ringraziamento*, récité par M. J.-B. Donini, a été suivi d'un air d'*I due Foscari*, par la fanfare du collège, qui a clos cette solennité scolaire en présence d'une assistance aussi nombreuse que distinguée.

Voici les noms des principaux lauréats :

Les deux prix d'honneur ont été décernés à J.-B. Mezzani et J. Becchi.

### Classes de philosophie et de rhétorique :

J.-B. Donini, 8 prix; J. Bonguadagno, 3 prix; E. Parravicini, 5 prix; R. Gherardi, 4 prix; Sertorio, 2 prix.

### Classes de littérature et de grammaire :

J.-B. Mezzani, 3 prix; P. Olivieri, 4 prix; J. Gattoschi, 4 prix; P. Riccadonna, 3 prix; E. Carrara, 7 prix; N. Balestrino, 3 prix; J. Cevasco, 3 prix; E. de Navailles, 2 prix.

### Cours élémentaire ou préparatoire :

P. Spina, 3 prix; J. Becchi, 4 prix.

Nous apprenons que plusieurs élèves du collège se sont présentés, avec succès, aux examens qui ont eu lieu à Ventimiglia, pour l'obtention des grades scolaires.

Les élèves de l'Ecole Apostolique, qui se sont distingués dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> classes du gymnase, ont

modestement renoncé aux prix qui auraient pu leur être décernés.

Si nous enregistrons toujours avec plaisir les actes de probité, il en est que nous aimons particulièrement à signaler, à cause de la condition même de ceux qui les accomplissent.

Il y a quelques jours, une petite fille d'une dizaine d'années, — dont la mère, Philomène Ainesi, veuve avec quatre enfants, journalière blanchisseuse, ne peut qu'à force de travail et à l'aide de la charité publique, subvenir à l'existence de sa petite famille, — trouva, à la Condamine, une pièce d'or que la veuve Ainesi s'empressa de porter à M. le Directeur de la Police.

Dimanche dernier, un jeune enfant de six ans, aveugle, fils du sieur Toussaint Giordano, marchand de légumes à Monaco, a trouvé, rue de Lorraine, une chaîne en or, que son père porta de suite au bureau de police, où elle fut reconnue par M<sup>me</sup> la comtesse de C..., propriétaire à Turin, de passage dans la Principauté, qui l'avait perdue la veille.

### L'histoire d'une petite violoniste

Nos lecteurs de Monaco se souviennent peut-être d'une petite musicienne, qui venait chaque hiver dans la Principauté avec ses parents, y a quelques années, et se faisait entendre dans les principaux établissements publics. La petite Tua, c'est ainsi qu'on l'appelait, est aujourd'hui âgée de treize ans, et elle vient d'obtenir au Conservatoire de Lyon, concourant avec vingt-quatre jeunes artistes de seize à vingt-cinq ans, le premier prix de violon et celui de la fondation Nicodami (500 fr.)

L'histoire de cette enfant est tout un roman.

Les Tua, originaires de Turin, ont été ouvriers maçons de père en fils. Le père de la violoniste était maçon et tenait la truellerie à raison de 2 fr. 50 par jour.

Il aimait passionnément la musique, et, bien qu'il n'eût jamais reçu aucune leçon de cet art, il se mit un beau jour dans la tête de jouer d'un instrument. Sur ses modestes journées d'ouvrier, il économisa sou à sou dix francs, avec lesquels il s'acheta un violon. Après le rude travail quotidien et le souper en famille, le maçon mélomane prenait son violon et, d'instinct, cherchait à reproduire sur l'instrument les airs de Verdi, de Donizetti et de Bellini, que les orgues de barbarie lui avaient appris. Il parvint, à force de patience et de volonté, à en racler quelques-uns. Et, dans sa joie, il voulut enseigner à sa petite fille, qui

n'avait que six ans, ces jolis airs qu'il s'était appris seul. Il mit dans ses petites mains le grand violon et le long archet et lui dit : « Fais comme moi. »

L'enfant tenait de son père le goût de la musique. En quelques mois, elle en sut beaucoup plus que lui et parvint à exécuter assez gentiment des pots-pourris sur des airs d'opéra, qu'elle arrangeait avec la collaboration du maçon.

Le succès de sa fille mit l'ambition au cœur de Tua. Il résolut d'apprendre la guitare à sa femme.

Quand celle-ci, après des efforts héroïques, soutenus par la volonté inébranlable de son mari, en sut assez pour accompagner les pots-pourris de la petite, le maçon quitta la truellerie et dit à sa compagne :

— Notre fortune est faite!

Et, en effet, ils vinrent à Monaco, où ils firent de bonnes recettes; ils s'installèrent à Nice et visitèrent les principales stations du littoral. Ils jouaient du violon, avec accompagnement de guitare dans les hôtels et les cafés. On trouvait la petite violoniste fort éveillée, et, malgré quelques accords douteux dans l'accompagnement de guitare, on écoutait avec plaisir les musiciens ambulants. La quête faite par l'enfant était toujours fructueuse. Le maçon se frottait les mains en signe de satisfaction : « Va bene! Va bene! » disait-il.

Ils revinrent à Nice trois hivers de suite. La petite avait fait des progrès surprenants. Sans doute elle manquait de méthode, — elle avait celle de son père, — mais il était facile de reconnaître en elle un sentiment musical très rare chez une enfant de neuf ans, joint à une hardiesse de mécanisme extraordinaire.

Une dame de la société de Nice entendit l'enfant et en fut émerveillée. Elle demanda au père ce qu'il comptait faire. Celui-ci lui répondit qu'il avait déjà mis de côté une petite somme et qu'il continuerait à jouer dans les hôtels et les cafés jusqu'à ce qu'il ait acquis les moyens d'aller à Paris et d'y vivre pendant que sa fille travaillerait au Conservatoire.

La dame connaissait M. Massart, professeur de violon au Conservatoire, et lui recommanda la famille Tua.

L'ex-maçon et son élève se présentèrent chez M. Massart. Il entendit la petite et vit de suite tout ce qu'il y avait à espérer d'une si brillante organisation. Mais il fallait vivre, et le petit magot du père Tua était déjà fortement engagé. Comment faire?

C'est ici que le roman prend un caractère tout à fait charmant.

M. Massart alla trouver dix de ses amis.

— Je viens, dit-il à chacun d'eux, vous demander trente francs par mois. Voulez-vous me les donner, jusqu'à ce que je vous dise que je n'en ai plus besoin?

— Cinquante, cent francs, si vous voulez!

— Non, trente francs, c'est assez. Cela fera 3,600 francs par an pour mes protégés et les vôtres. Avec cela, la famille pourra vivre jusqu'à ce que mon élève sorte du Conservatoire avec son premier prix. Et elle

l'aura, et ce ne sera pas long.

L'année dernière, la charmante enfant obtenait un beau second prix.

Cette année, son triomphe a été complet, éclatant. Voilà des gens bien heureux : l'ex-maçon, chef de la dynastie des violons de sa famille; la guitariste sa femme, la dame de Nice qui a donné la lettre pour M. Massart; M. Massart et ses dix généreux amis; enfin, la jeune virtuose à qui un entrepreneur américain offre de l'emmenner en Amérique, de la garder cinq ans avec son père et sa mère, de payer les frais de voyage pour tous et de lui assurer un profit net de 200,000 fr. à son retour en France. M. Tua hésite... Il trouve que c'est peu... et il a peut-être raison. N'est-ce pas là une curieuse histoire, un vrai roman de la vie réelle? Et n'y a-t-il pas une singulière analogie entre elle et celles de la plupart des artistes célèbres: Sivori le petit violoniste de Gênes, Faure l'élève de la maîtrise de Notre-Dame de Paris, M<sup>me</sup> Carvalho, et tant d'autres, dont la réputation et la fortune sont faites aujourd'hui?

### CHRONIQUE DU LITTORAL

**Marseille.** — Le navire *Malvina*, de la Compagnie Valéry, parti de Marseille mercredi dernier, a été assailli par un coup de vent violent de S. E. dans la nuit de jeudi à vendredi. Poussé par le vent, il a été obligé de relâcher à Alcudia, où un autre navire de la même Compagnie a été envoyé de Marseille pour aller chercher les voyageurs et les marchandises, la *Malvina* ayant éprouvé des avaries assez graves ne lui permettant pas de reprendre immédiatement la mer.

Les voyageurs sont tous arrivés en bonne santé et aucun accident n'a été signalé.

— Le bulletin trimestriel de la Société botanique et horticole de Provence vient de paraître. Il contient, comme ses devanciers, de remarquables travaux; nous citerons, outre la suite du catalogue des plantes de Provence, par M. H. Roux, le commencement d'un travail sur les chênes du midi de la France, par M. Gaston de Saporta; une étude sur le pilosisme dans quelques végétaux, par M. le docteur Ed. Heckel; la vallée de Saint-Pons, par A. Reynier, etc.

**Toulon.** — La frégate cuirassée la *Reine-Blanche*, après avoir réparé ses avaries, est repartie mardi dernier pour Tunis.

**Saint-Raphaël.** — Jeudi dernier a eu lieu, dans la grande salle du cercle des Régates, la réunion des principaux souscripteurs à la Société anonyme qui a pour but l'établissement d'un service de bateau à vapeur régulier entre Saint-Raphaël et Saint-Tropez. Les résolutions prises par cette assemblée assurent dorénavant la régularité et la sécurité du service. M. Félix Martin, maire de Saint-Raphaël, a été nommé à l'unanimité président du Conseil d'administration, qui se compose des capitaines marins et des personnes notables des deux localités. La Société a décidé qu'elle prendra le nom de « Société des Transports à vapeur de Saint-Tropez ».

Un ingénieur de la marine de l'Etat sera chargé de contrôler la construction ou l'acquisition du bateau à vapeur que la Société armera pour ce service.

**Grasse.** — Les parfumeries de Grasse ont commencé à recevoir les tubéreuses. Ces fleurs sont rares et excessivement chères, cette année. On parle de 7 francs le kilo.

La cause de ce renchérissement est tout entière dans la rigueur de l'hiver dernier. Les froids que nous avons eu à supporter ont fortement éprouvé les plants de tubéreuses; beaucoup ont péri et de là l'élévation excessive des cours.

C'est principalement sur le territoire de Pégomas que la tubéreuse est cultivée.

**Lantosque.** — Deux petites filles, âgées l'une de quatre ans, l'autre de trois ans et demi, s'étaient introduites dans une grange. Elles y découvrirent quel-

ques allumettes, qui s'y trouvaient on ne sait comment, et, en jouant avec elles, le malheur voulut qu'elles missent le feu à la paille.

En un clin d'œil la grange fut en feu. Entourées de flammes, étouffées par la fumée, les deux pauvres petites ne perdirent pourtant pas la tête; elles tâchèrent de gagner la porte et d'échapper à cette fournaise; elles y parvinrent enfin, mais dans l'état le plus déplorable. L'une d'elles a déjà succombé et l'on désespère de sauver l'autre.

**Nice.** — M. Massoni est nommé contrôleur des postes et télégraphes du département des Alpes-Maritimes, en remplacement de M. Mourre, appelé aux fonctions de directeur à Bourg.

— M. Malausséna est réélu président du conseil général; MM. Chiris et Borriglione, vice-présidents.

**Menton.** — Nous apprenons qu'un crime a été commis à Menton. A la suite d'une discussion provoquée par un motif futile, un individu a porté cinq coups de couteau à son adversaire. La victime est dans un état déplorable et on désespère de la sauver.

Le coupable a été mis à la disposition du parquet.

**Camp d'Argent.** — Deux soldats, actuellement campés au camp d'Argent, revenaient d'une localité voisine, où ils étaient allés passer la journée en permission, quand un orage terrible les a surpris en route. L'un d'eux, ébloui par un éclair fulgurant, a perdu pied et a roulé au fond d'un précipice, où il s'est tué. Son camarade, qui le précédait de quelques pas, était tellement assourdi par le bruit du tonnerre, qu'il ne s'est aperçu de l'accident qu'un moment après, alors qu'ayant appelé son compagnon de route, celui-ci ne lui a pas répondu. Il est rentré au camp pour faire son rapport. Des secours ont été organisés aussitôt, mais ils ont été inutiles, la mort du malheureux ayant été instantanée. — Le corps a été enterré au Moulinet.

Puisque nous parlons du camp d'Argent, disons que le musicien qui avait roulé, il y a peu de temps, dans un précipice dont on avait pu le retirer avec grand peine, est aujourd'hui guéri. Il est rentré dans sa famille pour s'y remettre tout à fait.

### LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

Paris est en vacance. Il court les champs, se baigne dans l'onde amère, ou reconforte sa santé aux diverses sources alcalines, sulfureuses ou ferrugineuses de la France. C'est temps d'accalmie et de repos — la période de disette pour les gazettes et les chroniqueurs. En fait de théâtre, on a le *Chat botté*, à l'Hippodrome, ou les débuts de M<sup>lle</sup> Zoco, au Cirque. L'Académie a fermé ses portes après avoir distribué toute une série de prix de vertus, et la corbeille de la Bourse est vide d'agents de change. La cour d'assises se dépêche de régler le compte de ses clients, et Thémis elle-même va suspendre ses balances.

A cette époque, le courriériste doit battre les buissons pour en faire sortir une chronique. Il a l'obligation de se rendre à Deauville, où la semaine des courses est le prétexte de fêtes qui se renouvellent chaque jour. Parmi ces réunions riantes, le bal du Casino, donné au profit des pauvres, a droit à une mention particulière. Les dames viennent à ce bal en toilette de jour et en chapeau, comme, sous Louis-Philippe, aux célèbres matinées de la comtesse d'Apony, ambassadrice d'Autriche.

On y retrouvait, mardi, bon nombre des élégantes habituées de Monaco, l'hiver. C'étaient M<sup>me</sup> la princesse de Sagan, en robe de grenadine blanche, garnie de dentelle de Binche, justaucorps camargo en satin safran, à pois blanc, avec revers de satin bleu-ciel recouvert des mêmes dentelles que la jupe, chapeau camargo à plumes blanches et safran; la marquise de Gallifet, en robe de pékin blanc, garnie de jais et de coquilles de point d'Angleterre, chapeau de paille de riz avec guirlandes de roses; la baronne de Poilly, en robe de mousseline blanche, avec justaucorps Louis XVI en taffetas mordoré, chapeau de paille d'Italie, orné de dentelles de Gênes; la comtesse de Gouy-d'Arisy, en rose, avec habit Louis XVI groseille orné de malines, chapeau noir, avec roses de

divers tons; la baronne Alphonse de Rothschild, en toilette de demi-deuil, jupe de mousseline blanche à petits volants bordés de noir, corsage de faille noire garni de dentelles blanches; M<sup>me</sup> de Noirmont, en charmante toilette de grenadine blanche, de style Louis XVI, de même que la comtesse de Saint-Roman.

S. A. R. M<sup>me</sup> la comtesse de Bardi, qui habite, l'hiver, à Cannes, était à ce bal en toilette noire Marie-Antoinette, avec fichu garni de valenciennes, chapeau de l'époque, en paille de riz orné des mêmes dentelles que la robe, avec bouquet de roses.

Le prince héritier des Pays-Bas est en déplacement à Paris et a diné chez le baron Van Zuylen, ministre de Hollande. M. de Freycinet, ministre des affaires étrangères, assistait à ce repas et a eu l'honneur de s'entretenir quelque temps avec Son Altesse Royale. Le prince, d'ailleurs, séjourne sur les bords de la Seine en simple touriste, visitant les environs de la capitale sous la conduite de quelque guide d'élite — artiste ou littérateur — et dinant volontiers au restaurant. Le prince, dont la santé, longtemps chancelante, s'est considérablement raffermie depuis l'année dernière, est un esprit réfléchi et cultivé. Il lit beaucoup et avec soin. Il a l'abord timide et plein de réserve; mais, dès qu'il a daigné adopter ses interlocuteurs dans son intimité, il montre une variété de connaissances et une pénétration de vue qu'on n'aurait pas supposées chez lui tout d'abord.

En fait d'autres personnalités princières, on attend, à Paris, le duc et la duchesse d'Edimbourg. La duchesse, vous le savez, est fille de l'empereur Alexandre II. C'est une des princesses les plus spirituelles de l'Europe et dont l'esprit, aussi original que caustique, fait les délices des rares personnes admises dans son entourage. Son Altesse Impériale et Royale vit en Angleterre assez en dehors de la cour. Elle aime l'intimité du foyer, l'indépendance de l'*at home*. Toute entière à ses enfants, elle s'occupe d'eux comme une simple bourgeoise.

Le czar a pour la princesse une affection qui va jusqu'à l'idolâtrie. Quand elle était jeune fille, chaque jour il faisait, tête-à-tête avec elle, une promenade dans le jardin du palais, s'amusant des ébats du chien de sa fille, qui partage pour la race canine la prédilection marquée de la famille impériale. La grande-duchesse avait dressé son chien — un havanais merveilleux — à lui rapporter son mouchoir, jeté au loin par elle sur sa route. Et il fallait voir l'expansion de sa joie et le contentement de l'empereur aux exploits de l'animal.

Comme quelqu'un lui rappelait ces épisodes de ses promenades de jeune fille, la duchesse répondit en souriant:

— Aujourd'hui, j'ai bien mieux que mon havanais pour mes promenades, j'ai mes *babies*; croiriez-vous que je suis faite professeur de balle et de cerceau?

Tout le charmant esprit de la princesse est dans ce mot: dignité et simplicité, voilà sa devise.

La Grèce, qui était représentée à Paris par le même ambassadeur qu'elle possédait à Vienne, le prince Ypsilanti, va avoir, sur les bords de la Seine, un titulaire spécial, M. Brailas. Le nouvel envoyé du roi Georges a deux filles et possède une belle fortune. Il compte ouvrir, l'hiver prochain, à Paris, un salon où se réuniront tous les philhellènes. Le prince Ypsilanti, auquel il succède, est le beau-frère du duc de Castries; sa femme, fille de feu le baron Sina, lui a apporté une fortune qui n'est pas évaluée à moins de trente millions. Le prince, membre du Jockey-Club et de l'Union, est une des personnalités de la colonie étrangère les plus sympathiques à la haute société parisienne, parmi laquelle il a vécu avant son mariage.

Quand j'aurai noté que M. Grévy a reçu un vase antique trouvé au pied d'une montagne du Jura, don de ses compatriotes de l'Académie de Besançon, que chaque jour voit naître quelque nouvelle feuille de haut goût communard, que le bitume du boulevard lutte de calorique avec le sable du Sahara, j'en aurai fini avec les menus faits de Paris en cette semaine d'août et de congé sur toute la ligne.

BACHAUMONT.

ETUDE DE M<sup>e</sup> VALENTIN, Notaire et Défenseur.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'une Ordonnance rendue en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, le vingt-quatre juillet mil huit cent quatre-vingt, par monsieur le Président dudit Tribunal, en présence de monsieur l'Avocat Général, enregistrée et expédiée, madame Marie-Charlotte Hensel, propriétaire, demeurant à Monaco, veuve de monsieur François Blanc, s'est rendue adjudicataire d'un jardin avec maison, sis à Monaco, à l'endroit dénommé Fonderie, confrontant : de l'est, à la propriété de l'adjudicataire; du midi, à la ruelle dite de la Fonderie, et, de l'ouest et du nord, à la rue des Remparts.

Cette adjudication a eu lieu aux conditions d'un cahier de charges dressé par M<sup>e</sup> Valentin, défenseur près ledit Tribunal, et déposé au Greffe, le dix-neuf juin dernier, à la requête de madame Louise-Julie-Anna Melon, demeurant à Monaco, et monsieur Charles-Amédée Goggia, lieutenant-colonel, demeurant à Peschiera (Italie), son mari, qui l'a autorisée; en exécution d'un jugement rendu par la Chambre dudit Tribunal, le onze juin, même mois, enregistré et expédié, autorisant la vente aux enchères publiques de l'immeuble sus-désigné faisant partie des biens dotaux apportés en mariage par la dame Goggia, aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> Bellando, prédécesseur immédiat de M<sup>e</sup> Valentin, notaire à Monaco, le douze septembre mil huit cent soixante-quatre.

Cette adjudication a été prononcée moyennant, en sus des charges, le prix principal de trente-deux mille dix francs.

La grosse de l'Ordonnance d'adjudication, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, le seize août mil huit cent quatre-vingt.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble adjugé et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le seize août mil huit cent quatre-vingt.

Signé : L. VALENTIN, défenseur.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte reçu aux minutes de M<sup>e</sup> Henri Leydet, notaire à Monaco, à la date du trois août courant, enregistré et transcrit,

Monsieur Jean Annoni, négociant, demeurant et domicilié à Paris, rue Turbigo, n° 16, ayant fait élection de domicile à Monaco, en la maison ci-après désignée,

A acquis, pour le prix de vingt-six mille francs, De 1<sup>e</sup> madame Dévote Arnaud, veuve de monsieur Joseph Berry, en son vivant lieutenant de place au service de l'armée italienne, ladite dame propriétaire;

2<sup>e</sup> De monsieur Augustin Cardani, peintre, Tous deux demeurant et domiciliés à Monaco, ayant élu domicile audit Monaco, en leur demeure respective,

Une maison, située à Monaco, quartier de la Condamine, rue Grimaldi; cette maison, montée de deux étages sur rez-de-chaussée, avec pavillon et parterre sur ladite rue Grimaldi, ensemble la cour située à l'arrière de la maison, le tout confrontant dans son ensemble, au nord, à monsieur Chavanis, monsieur Doda et dame veuve Brigenti; au midi et à l'est, à mademoiselle Porro, et, à l'ouest, à la rue Grimaldi.

Le seize août courant, dépôt a été fait au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, d'une expédition de l'acte susénoncé, transcrit.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai

d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le seize août mil huit cent quatre-vingt.

H. LEYDET, avocat.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte reçu aux minutes de M<sup>e</sup> Henri Leydet, notaire à Monaco, à la date du vingt-sept juillet dernier, enregistré et transcrit,

Messieurs les frères Antoine, Paul et Jean-Baptiste Vial, entrepreneurs de travaux publics, demeurant à Monaco, ayant fait élection de domicile audit Monaco, sur la parcelle de terrain ci-après désignée,

Ont acquis, pour le prix de vingt-trois mille quatre cents francs,

De monsieur Maurice-Hilarion Deloye, restaurateur, demeurant et domicilié à Monaco, ayant élu domicile en sa demeure audit Monaco, quartier du Canton:

Une parcelle de terrain à bâtir, située à Monaco, quartier de la Colle, avenue de la Gare, de la contenance de deux cent soixante-treize mètres cinquante-huit décimètres carrés environ, confrontant, au nord, au chemin de Revoire; au midi, à l'avenue de la Gare; à l'est, à monsieur des Essarts, et, à l'ouest, au chemin longeant le parterre de la Gare, ensemble le puits mitoyen avec monsieur des Essarts, placé à cheval sur la ligne divisoire des deux propriétés.

Le seize août courant, dépôt a été fait au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté d'une expédition de l'acte susénoncé, transcrit.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le seize août mil huit cent quatre-vingt.

H. LEYDET, avocat.

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de cartes.

L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétariat du Casino.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 9 au 15 Août 1880

GOLFE JUAN. b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin, sable.  
ID. b. l'Eclaireur, id., c. Jovenceau, id.  
ID. b. Thérésine, id., c. Musso, id.

GOLFE JUAN. b. la Fortune, id., c. Moute, sable.  
ID. b. le Charles, id., c. Allègre, id.  
ID. b. Marie-Claire, id., c. Musso, id.  
ID. b. St-Joseph, id., c. Raybaud, id.  
ID. b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id.  
ID. b. Thérésine, id., c. Bluat, id.  
ID. b. l'Eclaireur, id., c. Jovenceau, id.  
ID. b. Virginie, id., c. Isoard, id.

MENTON. cutter, Laura, ital., c. Dallessandro, vin.  
GOLFE JUAN. b. la Fortune, fr., c. Moute, sable.  
ID. b. le Charles, id., c. Allègre, id.  
ID. b. St-Pierre, id., c. Giraud, id.  
ID. b. Divine-Providence, id., c. Fochon, id.  
ID. b. Virginie, id., c. Isoard, id.  
ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sable.

ID. b. l'Eclaireur, id., c. Jovenceau, id.  
ID. b. Six-Sœurs, id., c. Sève, id.  
ID. b. Thérésine, id., c. Bluat, id.  
ID. b. Marie-Claire, id., c. Musso, id.  
ID. b. St-Joseph, id., c. Raybaud, id.  
ID. b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id.

SAN REMO. b.-g. Caterina, ital., c. Bregliano, vin.  
SPEZIA. b. Serafina, id., c. Poletti, marbres.

Départs du 9 au 15 Août 1880

GOLFE JUAN. b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin, sable.  
ID. b. l'Eclaireur, id., c. Jovenceau, id.  
ID. b. Thérésine, id., c. Musso, id.  
ID. b. la Fortune, id., c. Moute, id.  
ID. b. le Charles, id., c. Allègre, id.  
ID. b. Marie-Claire, id., c. Musso, id.  
ID. b. St-Joseph, id., c. Raybaud, id.  
ID. b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id.  
ID. b. Thérésine, id., c. Bluat, id.  
ID. b. l'Eclaireur, id., c. Jovenceau, id.  
ID. b. Virginie, id., c. Isoard, id.  
ID. b. la Fortune, id., c. Moute, id.  
ID. b. le Charles, id., c. Allègre, id.  
ID. b. St-Pierre, id., c. Giraud, id.  
ID. b. Divine-Providence, id., c. Fochon, id.  
ID. b. Virginie, id., c. Isoard, id.

ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sable.  
ID. b. l'Eclaireur, id., c. Jovenceau, id.  
ID. b. Six-Sœurs, id., c. Sève, id.  
ID. b. Thérésine, id., c. Bluat, id.  
ID. b. Marie-Claire, id., c. Musso, id.  
ID. b. St-Joseph, id., c. Raybaud, id.  
ID. b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id.

PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE

MONACO-CONDAMINE

SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA

P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon : 2 fr. ; la boîte : 1 fr. 25.

Dépôts : A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie.  
A Marseille, Pharmacie Centrale.  
A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

LE MONDE, Compagnie d'assurances à primes fixes sur la vie, contre l'incendie, la foudre, l'explosion du gaz, des appareils à vapeur et contre les accidents de chemin de fer et de voyages sur mer.  
S'adresser à M. AUGUSTE CIOCO, agent particulier, à Monaco, rue de l'Eglise, n° 4.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1880

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres).

AOUT	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir			
	8	753.8	753.7	754.6	754.4	754.4	22.5	23.6	23.2	22.5			
9	58.1	58.4	59.4	59.7	60.2	23.2	25.6	25.2	23.5	22.4	53	SO	très beau
10	64.2	64.3	64.2	63.3	62.6	23.9	26.2	24.3	22.5	21.5	58	id.	id.
11	60.5	60.2	60.7	60.8	59.5	20.5	23.2	21.5	20.2	20.9	64	SE, s. NE	id. s. orage pl.
12	59.8	59.8	60.2	59.4	59.2	21.8	24.6	23.2	21.6	21.1	68	SO	beau
13	59.3	58.7	58.5	58.2	58.2	22.8	23.2	22.6	21.9	21.6	77	SE	très beau
14	57.5	57.5	57.6	57.3	57.7	22.9	24.8	23.6	22.2	22.2	80	SO	beau
DATES													
Températures extrêmes												Maxima 24.7 26 21 26.2 24.1 24.6 24.2 25.7	
												Minima 18.4 18.6 19.7 17.2 17.8 17.2 18.3	

Pluie tombée : 1<sup>mm</sup> 6

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier.

2 volumes in-8° — Prix: 6 fr. — Par la poste: 8 fr. 50

La Mode Illustrée, Journal de la Famille

sous la direction

DE M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode Illustrée*, qui fournit, avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

1<sup>e</sup> édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.  
4<sup>e</sup> édition, avec une gravure coloriée chaque numéro  
3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements. On s'abonne, à Monaco, à l'Imprimerie du Journal.

Le *Moniteur de la Mode* est une des plus élégantes publications parmi celles qui s'adressent aux dames et aux jeunes personnes. Les noms les plus autorisés figurent dans le personnel de sa rédaction et justifient son succès. Citons seulement les chroniques de toilettes signées: *Gabrielle d'Eze*, les chroniques mondaines de Bachaumont, des articles littéraires, revues, courriers des théâtres, lettres, etc., par la comtesse de Bassanville, Elie Frébault, Ernest Faligan, Xavier Aubriet, H. de Parville, Robert Hyenne, *e tutti quanti*.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis. Il a quatre éditions. On s'abonne 3, rue du 4-Septembre, à Paris.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL  
DES EAUX MINÉRALES

DÉS BAINS DE MER ET DES STATIONS HIVERNALES

(Établissements d'hydrothérapie, maisons de santé)

de la France et de l'Étranger

HISTORIQUE, PITTORESQUE, BIOGRAPHIQUE, ANECDOTIQUE & SCIENTIFIQUE  
par M. Émile BADOCHÉ

Avec le Concours de célébrités médicales pour la partie scientifique

Boulevard de Strasbourg, 16, Paris

PRIX: 5 FRANCS

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A DATER DU 24 MAI 1900 — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	499	471	1389	477	481	479	503	487		
	1 <sup>e</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	3 <sup>e</sup> cl.		mixte	mixte	mixte	mixte	direct	mixte	mixte	mixte		
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir		
173	21 30	16	11 70	Toulon	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir		
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir		
16	1 95	1 45	1 10	Nice	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir		
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir		
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir		
7	» 85	» 65	» 45	Eze	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir		
2	» 70	» 55	» 35	Monaco	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir		
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebr.	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir		
10	1 20	» 90	» 65	Menton	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir		
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Rome	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir		
173	19 15	13 55	9 65	Gènes	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir		

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	1 <sup>e</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	3 <sup>e</sup> cl.	STATIONS	478	500	482	486	488	492	494	498		
					mixte	mixte	mixte	mixte	direct	mixte	mixte	mixte		
173	19 45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir		
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Paris	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir		
10	1 20	» 90	» 65	Menton	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir		
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebr.	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir		
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir		
7	» 85	» 65	» 45	Monaco	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir		
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir		
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir		
16	1 95	1 45	1 10	Nice	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir		
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir		
173	21 30	16	11 70	Toulon	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir		
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir		

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT  
avec grande terrasse sur la mer

TABLE D'HÔTE  
Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures.  
CUISINE FRANÇAISE

SALON DE CONVERSATION  
où se trouvent tous les journaux  
et publications littéraires

La pension durant la saison des Bains  
est à des prix modérés

BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS  
en toute saison

ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE  
Installation récente des plus complètes  
L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

HOTEL DE LA PAIX

Rue Basse, Monaco.

TABLE D'HÔTE. — PENSION.

HOTEL VICTORIA

(maison meublée).  
tenue par Erasme Rey.

Boulevard de la Condamine.

HOTEL ET RESTAURANT BEAU-SITE

Boulevard de la Condamine. — Table d'Hôte et Pension.

HOTEL DE RUSSIE

et RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

ANNEXE DE L'HÔTEL DE RUSSIE. CAFÉ DE RUSSIE

A côté de l'Hôtel de Paris. — Table d'hôte. — Service à la carte à toute heure. — Salons et cabinets particuliers. — Prix modérés. — GUILL. VOIRON, prop.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.